



## Indemnité de préavis

Par **Jsc**, le **09/12/2023** à **11:33**

Bonjour

J'ai donné ma lettre de démission qui prend fin le 30/11 j'avais 15 jours de préavis mon employeur m'a dit pas besoin de le faire mais sur mon solde de compte je n'ai pas d'indemnité de préavis à t'il le droit ?

Par **janus2fr**, le **09/12/2023** à **13:17**

Bonjour,

Le problème, c'est qu'il semble que vous n'avez pas d'écrit. Le principe est que si c'est le salarié qui demande à ne pas exécuter son préavis, l'indemnité n'est pas due alors que si c'est l'employeur qui l'impose, l'indemnité est due. Mais sans écrit, comment prouver que ce n'est pas vous qui avez demandé de ne pas exécuter votre préavis ?

Par **Jsc**, le **09/12/2023** à **13:21**

Bonjour

Si j'ai sa décision par écrit par message que mon employeur me dit que j'ai pas besoin de faire mon préavis. Mais lui me dit qu'il n'est pas obligé de me donner cette indemnité

Par **janus2fr**, le **09/12/2023** à **13:47**

Et il se trompe. S'il vous a imposé de ne pas exécuter votre préavis alors que vous n'avez rien demandé, il vous doit l'indemnité. Mettez-le en demeure de vous la verser sans quoi vous saisirez le CPH en référé.

Par **Jsc**, le **09/12/2023** à **14:03**

Merci pour votre réponse